ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SG/N/1/LBR/1/Corr.1

26 mars 2018

(18-1853)

Comité des sauvegardes

Original: anglais

NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 12:6 DE L'ACCORD PERTINENT

LIBÉRIA

Corrigendum

Prière de noter que le titre figurant à la page 5 de la notification initiale (G/SG/N/1/LBR/1) doit se lire comme suit:

CHAPITRE II
PROCÉDURE COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

_____